

**L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
soutient les saines habitudes de vie**

Mémoire sur « Le sport et le plein air urbain »

présenté à la

Consultation sur le sport et le plein air urbain

Le 2 mai 2018

INTRODUCTION

L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension (VSMPE) est constitué de trois quartiers vivants, distincts et complémentaires. Le quartier de Parc-Extension vit au rythme des très nombreuses communautés qui le composent. Le quartier de Villeray, le plus francophone des trois quartiers, se démarque par son dynamisme et sa créativité. Quant au quartier de Saint-Michel, il donne l'exemple d'une communauté fortement maillée, mobilisée autour de divers enjeux urbanistiques et sociaux.

Situé au cœur de Montréal, l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension occupe le deuxième rang en termes de population avec près de 145 000 habitants. Malgré son étendue de 16,5 km² et quelques zones enclavées, sa densité de population est très élevée. Au plan social et économique, il présente bien des contrastes. D'une part, c'est le plus défavorisé des dix-neuf arrondissements de l'île de Montréal et un des plus multiethniques de tout le Canada. Il se classe au troisième rang des arrondissements affichant la plus importante concentration d'immigrants au sein de sa population. On y dénombre en effet près d'une centaine de communautés culturelles dont plus de 4 personnes sur 10 sont nées à l'extérieur du pays. L'arrondissement connaît un des plus hauts taux de chômage ainsi que le plus bas revenu par ménage de tous les arrondissements montréalais. Ce déficit socioéconomique, combiné à la grande diversité ethnoculturelle, représente un défi majeur d'intégration.



Dans ce contexte, le sport constitue un important levier d'intervention et une belle opportunité pour les différentes communautés de se regrouper.

L'arrondissement souscrit entièrement aux orientations du document intitulé « Plan directeur du sport et du plein air urbain » soumises à la consultation. Celui-ci présente une série de mesures qui permettront d'améliorer l'état des installations sportives extérieures et d'augmenter le nombre d'occasions pour les citoyens d'être physiquement actifs.

C'est pourquoi l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension souhaite apporter son appui à cette proposition. Il souhaite en outre exposer sa situation particulière et ajouter quelques précisions.

LE SPORT TRÈS PRÉSENT DANS NOS QUARTIERS

L'arrondissement mise sur le sport et l'activité physique comme facteurs favorisant les saines habitudes de vie et la persévérance scolaire. Dans la conviction que la présence d'installations sportives de qualité et accessibles, de possibilités de déplacement actifs et sécuritaires ainsi que d'une offre d'activités stimulantes permettent l'augmentation du taux d'activité physique de sa population et l'adhésion des jeunes à leur formation académique.

L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension compte de nombreux parcs et installations sportives extérieures sur son territoire. On y trouve également plusieurs organismes qui offrent et coordonnent des activités sportives variées.

Installations sportives :

- douze (12) patinoires extérieures;
- une (1) patinoire extérieure réfrigérée issue du programme BLEU BLANC BOUGE au parc François-Perrault;
- trois (3) terrains de soccer synthétiques à onze (11) joueurs des parcs Champdoré, Jarry et Villeray;
- deux (2) terrains de soccer synthétiques à sept (7) joueurs aux parcs François-Perrault et René-Goupil;
- un (1) nouveau terrain de soccer synthétique à sept (7) joueurs sera prochainement aménagé au parc Champdoré par la Fondation de l'Impact de Montréal.
- un (1) terrain multi sport extérieur avec surface permettant la pratique du *futsal*, du hockey balle et du basketball;
- neuf (9) terrains de soccer naturels;
- de nombreux terrains de balle incluant six (6) terrains éclairés;
- trois (3) piscines extérieures;
- 2,1 kilomètres de sentier de ski de fond entretenus dans le parc Jarry;
- plusieurs kilomètres de sentier dans les parcs incluant une boucle de 5,5 kilomètres au parc Frédéric-Back;
- deux (2) pistes de cricket dans le parc Jarry et une cage d'entraînement au cricket dans le parc Howard;
- neuf (9) terrains de basketball extérieurs;
- de nombreux terrains de tennis extérieurs.

Parcs :

- un (1) grand réseau de parcs incluant sept (7) parcs majeurs à vocation sportive : Champdoré, François-Perrault, Georges-Vernot, Jarry, Le Prévost, René-Goupil et Villeray;
- deux (2) parcs de grande envergure faisant parti du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal : Frédéric-Back et Jarry;
- l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension effectue le déneigement des sentiers des parcs Villeray, Jarry et Frédéric-Back afin de favoriser la pratique de la course à pied douze (12) mois par année.

Disciplines sportives organisées présentes sur le territoire :

- Baseball;
- Basketball;
- Cricket;
- Handball;
- Hockey sur glace;
- Natation;
- Patinage artistique;
- Patinage de vitesse;
- Rugby;
- Soccer;
- Ultimate frisbee;
- Water-polo.

La Commission sportive de Montréal a pignon sur rue dans notre arrondissement.

Un grand nombre d'organismes de loisir offre des activités sportives.



Ces installations et organisations permettent aux citoyens de l'arrondissement de participer à des activités sportives et de se regrouper dans le cadre d'événements sportifs hauts en couleur.

En plus de ces installations, l'arrondissement entretient un réseau de pistes cyclables dans ses rues et parcs afin de favoriser le cyclisme récréatif et les déplacements actifs. La piste cyclable de l'axe de la rue Boyer et de l'avenue Christophe-Colomb est même déneigée pendant l'hiver ce qui permet son utilisation douze (12) mois par année.

Bref l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension offre des opportunités nombreuses et variées pour la pratique du sport et du plein air urbain. Il est cependant important de noter que l'entretien, la supervision et l'expansion de ce réseau d'installations restent des enjeux importants et que des ressources financières supplémentaires seront nécessaires pour en assurer le maintien.

L'ARRONDISSEMENT SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES TANT AU NIVEAU DE LA DIVERSITÉ QUE DE L'ACCESSIBILITÉ

Soucieux de maintenir la qualité et la pertinence des activités sportives offertes à ses citoyens et pour maximiser la participation, l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension soutient différentes actions dans les milieux.

Des programmes de prêt de patins et d'initiation au patinage sont offerts sur des patinoires extérieures. Les patinoires des parcs François-Perrault et Ovila-Légaré accueillent des groupes scolaires avec des patins prêtés gratuitement. L'organisme Culture vélo est présent dans le parc Jarry avec un conteneur



maritime aménagé pour faire le prêt de patins et de skis de fond en hiver et la réparation et le prêt de vélos en été. Des cours de ski de fond sont même disponibles à cet endroit depuis l'hiver 2018.

Dans le quartier Saint-Michel, le projet « Vélorution », de l'organisme Cyclo Nord-Sud est en place depuis l'été 2017. Ce projet de médiation sportive vise à propager et favoriser le goût de l'utilisation

du vélo comme moyen de transport chez les jeunes et dans la population en général.

Des ateliers d'entretien mécanique sont offerts dans les parcs du quartier pendant l'été et des cours d'initiation au cyclisme sont offerts dans deux écoles en lien avec le programme « Cyclistes avertis » de Vélo Québec. La table de concertation Vivre Saint-Michel en santé a même implanté un système de vélo en libre-service au sein des organismes communautaires membres de son regroupement.

Les Jeux de la rue font partie du paysage et du calendrier de l'arrondissement depuis maintenant plus de dix (10) ans. La Division des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement soutient activement l'événement. Ce programme très inclusif permet à des jeunes ne faisant pas partie de clubs sportifs structurés de participer à une compétition organisée par et pour eux. La participation à cet événement est parmi les plus grandes de tous les arrondissements de Montréal.

Une collaboration très étroite existe entre l'arrondissement, le milieu scolaire de tous les niveaux (primaire, secondaire et collégial) et ses écoles présentes sur son territoire. Le nombre d'équipes sportives du réseau sportif étudiant est en hausse depuis quelques années et le besoin d'espace pour l'entraînement et les matchs sur les terrains extérieurs est de plus en plus intense pendant les heures scolaires. En échange, l'arrondissement espère avoir accès aux installations sportives des écoles pour les activités de ses partenaires pendant les soirées, les fins de semaine et la période estivale. C'est le réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) qui assure l'interface pour la programmation des compétitions scolaires sur les terrains municipaux.

En 2016, l'arrondissement a appuyé la mise en place de l'activité *park run* dans les sentiers du parc Frédéric-Back.

Depuis mai 2017, des dizaines de coureurs se rassemblent le samedi matin pour courir 5 km chronométrés en groupe dans une ambiance conviviale. Cette formule connue internationalement est appelée à connaître une expansion de la participation.



Soulignons aussi le programme DÉCLIC Hiver qui soutient financièrement les organismes de loisirs partenaires de l'arrondissement afin de tester et d'aider à la programmation d'activités de loisirs extérieures et pendant la saison hivernale. Cette initiative permet aux organisations de renouveler leurs programmations afin d'offrir aux citoyens des activités actuelles.

Terminons en mentionnant que des plages horaires de pratique libre sont prévues dans les programmations des terrains de soccer et des patinoires extérieures afin de répondre à ce besoin émergent.

LES AXES D'INTERVENTION PRIORISÉS ET LES ENJEUX DANS NOTRE ARRONDISSEMENT

À la lecture du « Plan directeur du sport et du plein air urbain », il nous apparaît que l'ensemble des priorités sont pertinentes et qu'elles pourraient être implantées et soutenues dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.

Nous estimons toutefois que les priorités suivantes sont celles qui semblent le mieux correspondre à notre situation :

1.3 – Développer un réseau de plein air urbain intégré

L'enjeu ici serait de relier par une piste cyclable dans l'axe Est–Ouest le parc Jarry et le parc Frédéric-Back qui possèdent tous deux un grand potentiel pour des activités de plein air. En plus de l'axe Est–Ouest, des aménagements sécuritaires permettant de traverser le boulevard Crémazie sous l'autoroute métropolitaine en vélo et à pied sont nécessaires.

1.4 – Mettre en place des programmes de médiation en transport actifs, en sport et en plein air

Tel que décrit ci-dessous, de tels programmes sont déjà présents dans notre arrondissement. Nous souhaitons participer à l'intensification des actions de médiation sportives favorisant le transport actif.

1.6 – Valoriser la pratique libre et les sports émergents

L'expérience de notre arrondissement en matière de valorisation de la pratique libre sur nos installations (patinoire BLEU BLANC BOUGE et terrains de soccer François-Perrault et René-Goupil) fait que pour tenir compte de la réalité actuelle de nos programmations et pour intégrer des sports émergents dans des horaires de grande affluence (durant la semaine, entre 19 h et 22 h), il faut inévitablement priver d'autres sports. Effectivement, les programmations sont remplies au maximum. Nous considérons qu'un exercice d'évaluation des besoins de chaque sport doit être fait afin de revoir certaines pratiques.

De plus, pour arriver à mettre en action cet axe, nous estimons que malgré une bonne volonté de diversifier les programmations, le manque de ressources financières permettant une présence d'employés sur les plateaux sportifs entraîne une prise de contrôle par des groupes qui ne respectent pas les horaires.

Une meilleure supervision permettrait un contrôle plus précis des groupes utilisateurs. Il serait ainsi possible de prioriser la pratique libre et les sports émergents.

Un programme de soutien aux organisations comme DÉCLIC Hiver est un bon moyen de faire apparaître des activités nouvelles dans les programmations.

1.8 – Moduler le budget d’entretien en fonction de l’intensité et du type de la pratique sportive

Un aspect nous semble important à signaler sur ce point : la qualité des terrains sportifs à surface naturelle en été (soccer, balle) est presque impossible à garantir quand les terrains ne sont pas clôturés pour empêcher la surutilisation. Sans supervision, les usagers vont sur les terrains malgré les programmations affichées.

En lien avec l’axe 1.6, une partie du budget d’entretien pourrait donc être utilisé pour assurer la supervision des terrains et favoriser que ceux-ci ne soient pas surutilisés.

Nous soulignons deuxièmement les effets qu’ont les changements climatiques sur les opérations des installations sportives extérieures. Allongement de la saison estivale avec un début hâtif au printemps à la mi-avril au lieu de la mi-mai et une fin tardive à l’automne; les activités se prolongent jusqu’à l’Action de grâce, périodes de redoux en hiver, etc. Ces effets ont un impact sur l’utilisation des terrains et équipements. Des équipes supplémentaires doivent être mobilisées en surplus pour s’ajuster à la nouvelle demande et des études en vue de la construction de nouvelles patinoires réfrigérées sont en réflexion.

1.9 – Assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité de l’action municipale

Sur ce point, nous tenons à souligner l’engagement de notre arrondissement à soutenir les organismes sportifs régionaux. La situation géographique centrale de notre arrondissement en fait un point de rendez-vous privilégié pour ces organisations. Cela a un impact important sur nos programmations et sur l’intensité de l’utilisation de nos installations.

Notre arrondissement se doit d’assurer un entretien de qualité et des installations adéquates pour le sport de haut niveau. Il faut considérer par exemple la présence de salles de joueurs équipées de douches dans les chalets de parc où des matchs de niveau provincial sont joués.

Une concertation de tous les arrondissements est nécessaire afin de mener à bien les objectifs liés à cet axe et notre arrondissement est disposé à participer à cette concertation.

Des équipes d'entretien spécialisées et centralisées pourraient aider à offrir un service de meilleure qualité (exemple : équipe d'entretien des monticules des terrains de baseball).

Présentement, les ressources sont insuffisantes pour offrir une qualité optimale de service aux utilisateurs. Les budgets d'aménagement et de rénovations majeures des installations sont au rendez-vous, mais il faudra injecter des budgets de fonctionnement à la hauteur pour suivre cet engagement.

1.10 – Innover et favoriser l'équité sociale et économique

Dans un arrondissement comme le nôtre, l'accessibilité économique à des activités de toutes sortes est un enjeu constant. Nous estimons primordial de mettre en place et de soutenir des actions qui permettent à des jeunes n'ayant pas suffisamment de ressources financières de participer à des activités sportives.

La ligue de soccer René-Goupil qui est soutenue par une enveloppe en développement social et une fondation privée est un bel exemple.

Cette action est un succès de participation et permet une occupation positive d'un parc qui était connu pour ses activités douteuses dans le passé.



Il sera important pour notre arrondissement de continuer à mettre en place et à soutenir des initiatives de ce type dans nos quartiers.

EN CONCLUSION

L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension adhère entièrement au « Plan directeur du sport et du plein air urbain » ainsi qu'au projet de « Plan d'action 2018-2028 ». Il est entendu que l'arrondissement prendra en considération les préoccupations formulées dans le plan directeur du sport et du plein air urbain dans sa planification et son aménagement en prenant en compte ses propres limites financières.

L'allocation des ressources financières disponibles demeure le frein principal au développement de plusieurs axes énoncé dans le plan directeur. En effet, l'entretien, la sécurisation, le développement d'infrastructures et l'optimisation de la programmation passent par une injection massive de ressources financières. L'arrondissement est d'autant plus impacté par la surutilisation de ses infrastructures en partie générées par la situation géographique centrale. Ce beau problème occasionne une usure prématurée des équipements dans un contexte où l'entretien n'est pas optimal et la surveillance des infrastructures est déficitaire, ce qui amène souvent des pratiques répréhensibles pour la pérennité de celle-ci.

Dans ce contexte, l'arrondissement sera à l'affût de toute forme de soutien financier visant à soutenir la mise en œuvre du « Plan d'action 2018-2028—Créer des initiatives de design actif ». Il espère ardemment que des soutiens financiers seront offerts rapidement et que les exigences des programmes seront souples afin que puissent s'imbriquer les besoins locaux dans une perspective globale.

